



**Cérémonie de distinction  
dans les Ordres du Mérite  
de la COMMUNICATION  
et de l'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

ÉDITION 2022



# CENTRE D'APPEL DU GOUVERNEMENT

# 101

LE NUMÉRO VERT DU  
GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE

## Service Public

*Protection sociale*    *Transport*    **TIC**  
*Impôts*    *Éducation*    *Entreprenariat*  
*Construction*  
*Environnement*    **CMU**    **Commerce**  
*Investissements*    **Eau**  
*Bonne gouvernance*    **Sécurité**    **Électricité**  
**Santé**

24/7 **Appel gratuit\***

ORANGE et MTN

✓ Informations    ✓ Suggestions    ✓ Réclamations

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)   
      **101**

  
Centre d'Information et de  
Communication Gouvernementale

## *Mot du Président de la République*



Son Excellence Alassane OUATTARA

Les grandes Nations enseignent au Monde, les itinéraires du progrès, du bien-être social et des valeurs qui interconnectent les composantes de notre culture et de nos richesses.

Cependant, il importe de remarquer qu'une lecture de l'histoire de plusieurs civilisations, démontre la pertinence de l'engagement et de l'ingéniosité de certains peuples, qui ont fait avancer les frontières de la connaissance et du développement.

Cette compétition saine regroupe les talents et les modèles parmi les citoyens de référence des pays et des continents.

La Côte d'Ivoire aspire ardemment à marquer ses empreintes dans des cercles restreints de l'humanité et de notre temps. C'est pourquoi, nous invitons avec insistance nos compatriotes à accorder un intérêt à la valeur du Travail et de l'Excellence.

**Alassane OUATTARA**  
**Grand-Croix**

**« Président de la République de Côte d'Ivoire,  
Chef Souverain et Grand-Maître de l'Ordre National »**

## *Mot du Premier Ministre*



Le Président de la République a fait de la valeur travail, le fer de lance du développement de la Côte d'Ivoire « j'ai la conviction qu'une société basée sur la valeur travail est une société porteuse d'espoir pour tous », a dit S.E.M. Alassane OUATTARA.

En effet, c'est le travail bien fait qui fera de notre pays, une nation forte et les résultats enregistrés montrent que nous sommes sur la bonne voie.

C'est donc à juste titre, que le Gouvernement honore les concitoyens qui se distinguent par leurs efforts individuels ou collectifs, par leur dévouement, leur professionnalisme et qui ont un sens élevé de l'éthique.

Les distinctions décernées aux acteurs du monde de la communication et de l'Economie Numérique sont la reconnaissance de leur mérite et de leur rôle dans notre marche vers une Côte d'Ivoire de l'excellence, toujours mieux informée, mieux connectée, une Côte d'Ivoire toujours plus créative et interactive, une Côte d'Ivoire Solidaire, pensée par le Président de la République et construite par les ivoiriens.

**Patric ACHI, Premier Ministre  
Chef du Gouvernement  
République de Côte d'Ivoire**

## *Mot de Madame la Grande Chancelière*



Les différents ordres de la Communication et des Postes et Télécommunications comptent au nombre des ordres ministériels qui régulièrement se manifestent à l'attention des acteurs de leurs domaines de compétence. Je voudrais en féliciter le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique et tous les membres desdits Conseils de l'ordre.

Chaque fois qu'un ordre ministériel fonctionne, ce n'est pas seulement le Ministère à la manœuvre qui honore ses agents, c'est la Nation entière qui se trouve soulagée de voir sa reconnaissance proclamée à des citoyens qui font figures d'exemple ou de modèle.

Je voudrais également encourager Monsieur le Ministre Amadou COULIBALY à maintenir sa bienveillance au bénéfice des acteurs de la profession dont les compétences ou les états de service inspirent respect et admiration. Ce disant, je pense aux travailleurs des secteurs public et privé, aux agents en activité et à ceux admis à faire valoir leurs droits à la retraite, à Abidjan comme à l'intérieur du pays.

Aux membres du Conseil des ordres spécifiques, je sais que je n'ai pas besoin de rappeler que le prestige de l'ordre se construit et se préserve par la crédibilité des procédures d'une part, de la qualité des récipiendaires d'autre part. La promotion du mérite participe de la cohésion nationale car le professionnalisme, le savoir-faire, le savoir-être, l'amour du métier transcendent les origines, les obédiences, le genre...

Je profite de la présente adresse pour inviter l'ensemble des ordres ministériels à se donner les moyens d'étendre leurs actions au-delà de nos frontières, pour accueillir les hommes et des femmes dont les actions ont contribué ou contribuent de façon notable au rayonnement de notre pays.

Ensemble, nous pouvons apporter aux Ivoiriens et aux amis de la Côte d'Ivoire, partout où ils se trouvent, le réconfort de la reconnaissance de leur mérite.

**Prof Henriette Dagri-Diabaté**  
**Grande Chancelière de l'Ordre National**

## *Discours de Monsieur le Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique*

**Mesdames et Messieurs les Ministres ;  
Messieurs les Présidents des Conseils de Régulation et des Conseils d'Administration ;  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et chefs de services ;  
Cher (e)s Récipiendaires ;  
Chers collaborateurs ;  
Distingués invités ;  
Mesdames et Messieurs ;**



Je suis particulièrement heureux d'être avec vous, ici ce soir, pour présider la désormais traditionnelle cérémonie de remise de décorations aux acteurs des deux secteurs de la communication et de l'économie numérique couverts par deux ordres distincts. Cet évènement, empreint de forts symbolismes, est à la quatrième cérémonie de décorations collectives que je préside en cette année 2022,

- après celle du personnel de l'ISTC en compagnie de Madame la Ministre de la fonction publique qui nous avait fait l'honneur d'accepter la décoration des agents de l'ISTC de l'Ordre du mérite de la fonction publique ;
- celle du 4 Aout 2022 dans les locaux de l'ARTCI, dédiée aux postiers et aux principaux acteurs ayant réussi avec brio l'organisation du Forum Postal Universel à Abidjan en 2021, ainsi qu'au personnel du secteur de l'économie numérique ayant fait valoir leur droit à la retraite,
- et celle non moins importante, qui s'est déroulée le jeudi 3 novembre 2022 à l'ESATIC au cours de laquelle nous avons honoré en présence du Ministre du Budget et du portefeuille de l'Etat, 23 travailleurs de notre école d'excellence de l'Ordre de l'économie numérique et de la Poste.

Aujourd'hui, alors que tous ensemble, nous sommes engagés à travailler dans la confiance et dans la transparence, Je suis encore plus heureux de mettre à l'honneur les acteurs et les personnels de deux secteurs composés d'exaltants métiers de la communication, de l'économie numérique et de la poste.

Le disant, je voudrais m'honorer de l'affection d'une grande dame, qui à elle seule incarne toutes ces valeurs d'abnégation de courage et d'honneur, et qu'en votre nom à tous je veux saluer avec déférence et respect, j'ai nommé madame la Grande Chancelière de l'ordre national pour sa grande humilité, son humanisme et son apport inestimable dans

la réussite de toutes les sessions de décorations organisées par notre département.

Permettez-moi également, d'adresser toute ma reconnaissance et ma gratitude à l'ensemble des ministres et des hautes autorités de l'administration publique et du secteur privé, dont la présence donne un cachet exceptionnel à cette cérémonie.

**Mesdames et messieurs, honorables invités, chers récipiendaires,**

La cérémonie qui nous réunit cette nuit, est la manifestation de la reconnaissance de l'Etat de Côte d'Ivoire à de valeureux cadres qui ont consacré toute ou partie de leur vie à bâtir notre pays patiemment et scrupuleusement par un travail harmonieux et particulièrement bien fait.

Elle traduit ainsi, la place privilégiée qu'occupent les ressources humaines dans la vision politique de **Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République**, qui fait de la promotion du capital humain un axe important de son action pour le développement de notre pays.

Au travers de la symbolique des décorations dans les différents grades de l'ordre du mérite que nous aurons l'honneur de décerner au nom de son Excellence Monsieur le Président de la République, et par délégation de pouvoir de la Grande Chancelière ;

nous sommes assurés de la contribution efficiente des deux secteurs de la Communication et de l'Economie Numérique, à la réalisation de sa noble vision de faire de la Côte d'Ivoire, un pays solidaire et émergent.

A notre humble avis, cette vision du Président de la République ne saurait se matérialiser, sans la promotion de valeurs partagées par tous, telles que l'excellence et le mérite. La configuration actuelle du Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique présente l'avantage de contenir deux différents ordres du mérite. Il s'agit de l'ordre des Postes et Télécommunications créé en 1973 qui est beaucoup plus ancien, et qui couvre dorénavant, le secteur de l'Economie numérique et de la Poste et de l'ordre de la Communication créé par **le décret 2015-347 du 13 mai 2015** destiné à récompenser les efforts fournis par les acteurs du secteur de la Communication. La cérémonie de ce soir verra ainsi,

la décoration de quatre-vingt acteurs dans les deux ordres spécifiques.

A ce stade de mon propos, je voudrais me permettre de saluer avec tous les honneurs qu'ils méritent, les différents récipiendaires, les heureux élus du jour mais aussi les membres des différents ordres qui ont travaillé jour et nuit, pour arrêter la liste des cadres dynamiques dont le mérite sera reconnu ce soir.

Chers récipiendaires, Je voudrais vous signifier la reconnaissance de notre Pays pour le travail de qualité que vous avez accompli durant de longues années et qui vous vaut aujourd'hui d'être distingués et honorés.

Vous faites partie de ceux qui ont donné de leur énergie, de leur savoir, de leurs connaissances à l'un ou l'autre des deux secteurs de la Communication et de l'Economie Numérique. Vous constituez une source de fierté pour toute la Côte d'Ivoire et pour les générations à venir.

À travers votre travail assidu, vous avez semé les graines du professionnalisme et du dévouement. Vous méritez à cet effet, que l'on puisse compter sur vous, et vous exhorter à poursuivre ces efforts, à motiver, à transmettre votre abnégation aux jeunes générations ; pour que nous puissions disposer de ressources humaines excellemment formées, capables de réaliser notre rêve commun de faire de notre pays un pôle d'excellence.

L'apparition de nouveaux talents dans le nouvel environnement audiovisuel de notre pays, nous amène à croire que cette transmission réussie du témoin est possible malgré les nombreux changements de paradigmes qui s'imposent dans les milieux de la communication et de l'économie numérique. Je vous engage donc, à demeurer dignes de cet honneur que l'Etat de Côte d'Ivoire vous manifeste, en vous distinguant dans les différents ordres.

Puisse ces décorations, constituer une source de fierté pour vous-même et pour les membres de vos familles respectives, et que cette soirée du 21 décembre 2022 reste gravée à jamais dans nos mémoires.

Bonne fête à tous et à toutes.

**Je vous remercie**

## Présentation de l'Ordre

Le grand chancelier est le personnage central de la Légion d'honneur. Gardien du code réglementaire et des valeurs, arbitre des décorations, ambassadeur de l'ordre en Côte d'Ivoire et à l'étranger. Le grand chancelier occupe une place originale au sein des institutions ivoiriennes. Il préside les conseils des ordres nationaux.

Ses attributions sont nombreuses :

- La gouvernance de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite et de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

L'administration des ordres est la mission première.

A ce titre, le grand chancelier préside les deux conseils des ordres, chambres de décision et de contrôle des décorations.

- Il reçoit de la part des ministres les propositions de nomination et de promotion.
- Il est l'interlocuteur du Président de la République à qui il soumet les décisions des conseils.
- Il peut être entendu par le conseil des ministres quand les intérêts des ordres y sont évoqués.
- Il engage des sanctions disciplinaires contre les décorés condamnés au pénal ou ayant commis un acte contraire à l'honneur.
- Il arbitre toutes les questions associées à la gestion des deux ordres et gère la Médaille militaire et la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

Le grand chancelier veille à la cohérence du système des décorations.

- Il examine les modifications éventuelles d'attribution d'une décoration officielle.
- Il est consulté lors de la création d'une nouvelle distinction.
- Il accorde les autorisations de port des décorations étrangères.

Pour orchestrer cet ensemble original d'activités, le grand chancelier s'appuie sur une administration, la grande chancellerie, et un secrétaire général qui en dirige les services

La tentation est toujours aussi forte pour peu qu'on s'y intéresse aujourd'hui, de croire que la Grande chancellerie est une nouvelle institution de la République de Côte d'Ivoire, créée notamment le 02 août 2011, à peine quelques mois après l'accession au pouvoir d'Etat par le Président Alassane Ouattara. Car c'est ce jour-là, en effet, que le professeur Henriette Rose Dagri-Diataté, nommée le 13 mai de la même année pour en présider aux destinées, en procédait à la rentrée solennelle.

Que non ! Créée par la loi n°60-403 du 10 décembre 1960, modifiée par celle n°61-207 du 12 juin 1961, l'institution est presque aussi vieille que la Côte d'Ivoire indépendante ! Elle peut même s'enorgueillir d'avoir été dirigée par des personnalités tout aussi illustres les unes que les autres. Joseph Anoma (1960-1978), Germain Koffi Gadeau (1977-2000) et le général Yssouf Koné (2000-2011) pour ne pas nommer que ces icônes de notre cher pays.

Mais le fait est que l'avènement de l'historienne Dagri-Diataté à la tête de notre Ordre national a insufflé à cette institution un tel dynamisme, une telle vitalité, que, plus qu'une renaissance – en soi déjà très méritoire pour



une institution longtemps perçue par l'opinion comme atteinte d'une sclérose atavique –, certains n'ont pu qu'y voir une naissance pure et simple. De là à franchir le pas d'une révolution quasi copernicienne du côté de la rue des Hortensia à Cocody, siège social de la Grande chancellerie, beaucoup n'ont pas hésité.

*L'ont-ils fait parce que l'ancienne Garde des sceaux est la première dame à présider aux destinées de cette institution dans notre pays ?*

*Sont-ils admiratifs de ce charme doublé d'élégance qu'elle a su imprimer à cette grande maison – délocalisée par ses soins pour lui donner une personnalité à part entière – ?*

Sans doute y a-t-il un peu de tout cela dans la nouvelle perception par les Ivoiriens de la Grande chancellerie. Mais c'est bien plus au contenu qu'elle a su donner à sa mission, le souffle novateur qu'elle fait planer sur l'institution, que l'ancienne ministre de la Culture doit la noblesse retrouvée de celle-ci. « Il s'agit pour nous de faire en sorte que la Grande chancellerie ne soit plus perçue comme un simple " guichet à médailles" dont le seul rôle est de décorer », affichait-elle ses ambitions le 13 septembre 2011 à Paris, alors qu'elle était reçue dans la capitale française par son homologue hexagonal, le Général Jean-Louis Georgelin.

Des ambitions censées ainsi faire le deuil de l'idée fausse dont l'opinion s'était malheureusement accommodée, que la Grande chancellerie n'avait de grande que sa propension pour le moins étriquée à s'enfermer dans le ghetto de la décoration, presque mécanique, des serviteurs de l'Etat, de préférence disparus.

Eh bien, si Mme Diabaté aura été le véritable fossoyeur de ce préjugé réducteur, c'est surtout le mérite d'avoir ressuscité une institution à l'article de la mort qu'il



faudra retenir ! Et dire qu'il lui aura suffi pour réussir ce miracle, d'à peine quatre ans ! Le temps pour cette dame, du reste coutumière des "résurrections" – souvenons-nous du ministère de la Culture qu'elle fit jadis renaître de ses cendres –, d'élaborer et de mettre en action un véritable plan Marshall de la Grande chancellerie, sous la forme d'une politique avant-gardiste favorisant « l'éveil et la culture des valeurs républicaines » et axée autour de quatre grands points : la préservation des acquis, l'incitation au civisme, la promotion du mérite, la valorisation du patrimoine humain. Les sillons ainsi tracés par l'égérie du RDR l'amèneront, tout en prenant ancrage sur le capital administratif et organisationnel de l'institution, à faire montre d'innovation voire d'audace.

Ainsi la Grande chancellerie version Dagri-Diabaté se débarrassera-t-elle définitivement de ses pantoufles d'institution casanière devant l'Éternel pour s'emparer de son bâton de pèlerin, parcourant la Côte d'Ivoire pour en débusquer ses filles et fils (toutes catégories socioprofessionnelles confondues) les plus méritants. Ce qui constitue du coup une rupture d'avec trois tares congénitales : les décorations exclusivement posthumes, celles ciblées et élitistes, et donc trop souvent complaisantes, et cet immobilisme qui confinait le Grand chancelier dans l'ancienne posture du Pape chez qui il fallait se rendre si on en avait besoin.

Cette « bougeotte », la native de Bingerville la tire de sa conviction que « le mérite est partout où un homme ou une femme se bat avec loyauté et ingéniosité pour assurer à sa famille, à sa région, ou à son pays un avenir meilleur ». Car pour la mère du Palais de la Culture d'Abidjan, « la couturière de Toulépleu ou le chef de village de Tafiré, le garde forestier de Niablé, le menuisier, l'instituteur d'Adiaké, peuvent incarner des modèles exemplaires d'efforts personnels et de mérite connus et reconnus par

l'ensemble de leur communauté ». Elle mettra donc sur pied des « Comités locaux du mérite » et entreprendra avec ses collaborateurs des déplacements de l'institution à Bouaké, les 3 et 4 avril 2012, à Bongouanou le 3 août 2013, à Gagnoa le 1er février 2014, à Odienné le 9 mai 2014. Objectif : distinguer des citoyens qui rendent de grands services à la nation dans le cadre de la réconciliation nationale et le rapprochement des communautés ou qui font preuve d'ingéniosité et d'excellence dans leur domaine d'activité.

Une telle vision large et inclusive du mérite n'a pu que pousser cette mère de cinq enfants à initier dès le début de son mandat de nombreuses actions, toutes novatrices les unes que les autres. Notamment la célébration des « pionnières de la République », qui a réuni le 24 mai 2012 à Abidjan, entre autres des enseignantes, sages-femmes, ingénieures, de 75 à 100 ans voire plus et à qui le mérite a été publiquement reconnu d'avoir bâti la Côte d'Ivoire moderne. Idem pour la « journée du mérite jeunes » qui, le 28 juin de la même année, a vu la remise de diplôme à 23 jeunes identifiés comme des valeurs naissantes dans leurs domaines respectifs. Au nombre des récipiendaires, on a pu noter également la distinction remarquée de Mmes Ouattara et Bédié, notoirement connues pour être des véritables vagabondes de la charité, elles dont les actions en faveurs des plus défavorisés ne sont plus à démontrer en Côte d'Ivoire.

L'un des pans importants de cette « reconnaissance révolutionnaire du mérite » impulsée par la « Tantie nationale » a consisté à mettre en place une sorte de « structure après-vente » dont l'objectif est de procéder au suivi et à la valorisation des personnalités distinguées, le but étant de créer une sorte de « passerelle générationnelle », qui fera que le mérite des anciens soit transmis aux plus jeunes.

On le voit bien, la révolution “Dagri Diabaté” répond au souci d’inscrire la pratique du mérite et l’émulation dans la vie sociale et professionnelle quotidienne du citoyen. Pour ce faire, elle a initié une réflexion sur les fondements d’une éthique nouvelle, élaboré un manuel de procédure pour rompre avec les décorations fantaisistes afin de diffuser les valeurs civiques, valoriser les personnes décorées dont l’exemplarité sera de nature à inspirer la jeunesse. Elle a également instauré une tradition du mérite ouverte sur l’ensemble des régions et à toutes les professions, fait la promotion de la femme pour qu’elle soit dignement représentée et que l’on attende sa voix

comme partenaire dans la résolution des conflits et enfin la collaboratrice du président Ouattara s’est attelé à effectuer des missions d’études et des formations à l’étranger pour s’inspirer des modèles existants. Comment ne pas donc tomber d’admiration devant une telle débauche d’énergie créatrice et de passion dévorante pour une valeur que beaucoup de nos compatriotes ont tendance malheureusement à reléguer aux calendes grecques : le travail et le mérite qui en découle.

KE in le Patriote

# Présentation de la décoration dans l'Ordre du mérite des Postes et Télécommunications

## I. PRESENTATION DE LA DECORATION De l'Ordre DU MERITE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Par décret n°72-565 du 18 décembre 1973, le gouvernement instituait l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications destiné à récompenser les personnes qui se sont distinguées par la contribution qu'elles ont apportée au développement des postes et des télécommunications et de l'ensemble des activités qui s'y rattachent.

L'objectif est de valoriser et de motiver les acteurs du secteur des Postes et Télécommunications sur l'ensemble du territoire national. L'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications comporte les grades de Commandeur, Officier et Chevalier.

## II. PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE

Suivant les dispositions du décret, n°72-565 du 18 décembre 1973, il est créé un Conseil de l'Ordre, composé de (12) membres, tous commandeurs de droit.

Voir la liste des membres

- **Monsieur Amadou COULIBALY** Président du Conseil de l'Ordre, Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique ;
- **Monsieur ADOU Jean Martial**, Directeur de Cabinet, membre ;
- **Monsieur ANOMA-KANIE Léandre**, Inspecteur Général, Secrétaire Général ;
- **Monsieur KOMENAN Alain**, Directeur des Ressources Humaines, membre.
- **Monsieur NANDO Louis**, membre des Conseils des Ordres Nationaux, Vice-président.
- **Monsieur Isaac GNAMBA**, Directeur Général de la Poste, membre.
- **Monsieur COULIBALY Yacouba**, Directeur Général de l'AIGF, membre.
- **Madame BAMBA Namahoua Epse TOURE**, Directrice Générale de l'ARTCI, membre.
- **Monsieur Gilles Thierry BEUGRE**, Directeur Général de l'ANSUT, membre.
- **Monsieur Adama KONATE**, Directeur Général de l'ESATIC, membre.
- **Monsieur ANE Boni Siméon**, Président du Conseil d'Administration du VITIB, membre.

- **Monsieur TOURE Michel**, Directeur Général de l'EMSP, membre.

## ROLE DU CONSEIL DE L'ORDRE

Le rôle du Conseil de l'ordre est défini ci-après :

- Donner son avis sur les nominations et les promotions dans l'ordre ;
- Se prononcer sur les radiations prévues à l'article 13 du décret n°72-565 du 18 décembre 1973 ;
- Donner son avis sur les mesures de discipline à prendre vis-à-vis des membres de l'ordre, sur les modifications à introduire dans les règlements et en général sur toutes les questions que le Ministre en charge des Postes et Télécommunications juge utile de lui soumettre.
- Les délibérations des membres du Conseil de l'Ordre font l'objet d'un procès-verbal.

Les membres du conseil de l'ordre sont nommés pour une durée de cinq ans.

## III. CRITERES DE PARTICIPATION

Les conditions de nomination de l'Ordre du Mérite sont les suivantes :

- Pour être promu au grade de chevalier, il faut être âgé de 30 ans au moins et jouir de ses droits civils et civiques.
- Avoir 10 années de service ;
- Justifier d'une ancienneté de cinq dans le grade immédiatement inférieur pour être promu au grade d'officier et de commandeur.
- De manière exceptionnel, il peut y avoir une dérogation en faveur des personnes justifiant de services exceptionnels.

L'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications peut être décerné aux nationaux comme à toute personne étrangère.

Le contingent annuel attribué à chaque grade est ainsi fixé :

Au titre des mouvements d'ensemble

- 5 commandeurs
- 25 officiers
- 50 chevaliers

Au titre des solennités diverses

- 2 commandeurs
- 5 officiers
- 10 officiers

## Contexte et justification

*Le Président de la République a institué par décret N°2015-347 du 13 mai 2015, un Ordre du Mérite de la Communication, destiné à récompenser les personnes œuvrant dans le secteur de la Communication et des Médias, qui se sont distinguées par la qualité de leur travail ou par leur contribution active au développement, au rayonnement et à la promotion de la communication et des médias en Côte d'Ivoire.*

Ainsi, en application de ce décret, un Conseil de l'Ordre du Mérite de la Communication a été porté sur les fonts baptismaux, par arrêté n°324 /MINCOM /Cab du 14 mai 2019, portant nomination des membres dudit Conseil.

Le premier Conseil a été officiellement investi le jeudi 16 mai 2019, à la Grande Chancellerie, en présence de Madame Dagri Henriette Diabaté, Grande Chancelière de l'Ordre National.

Le nouveau conseil de 2022 comprend douze membres, ainsi qu'il suit :

- **Monsieur Amadou COULIBALY** Président du Conseil de l'Ordre, Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique ;
- **Commandant BAMBA Nouho**, Vice-Président, Directeur de la Distinction à la Grande Chancellerie de l'Ordre National, Représentant la Grande Chancellerie de l'Ordre National ;
- **Monsieur ANOMA-KANIE Léandre**, Président du Conseil de discipline, Inspecteur Général du Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique ;
- **Monsieur YEO Brahima**, Secrétaire de l'Ordre, en charge de l'administration de l'Ordre Chef de Cabinet du Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique ;
- **Monsieur BOURGOIN René**, Membre, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Représentant les Instances de régulation des médias ;

- **Madame BARRY Oumou Epouse SANA**, Membre, Directrice Centrale de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), Représentant les Structures sous-tutelle ;
- **Mademoiselle DOUMBIA Mabronjé**, Membre Sous-directrice de la Documentation à l'Autorité Nationale de la Presse (ANP), Représentant les Instances de régulation des médias ;
- **Madame KOUAME Evelyne Raymonde Marcelle Epouse KODJO**, Chargée de la Communication Directrice de de la Formation et du Développement et de l'Économie Numérique du Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique ;
- **Monsieur TRA BI Charles Lambert**, Membre, Président du Forum des Directeurs de Publications de Côte d'Ivoire ;
- **Monsieur BAMBA Karamoko**, Membre, Président de l'union des radios de proximité de Côte d'Ivoire (URPCI), Représentant les Organisations professionnelles des médias ;
- **Monsieur GBATO Tonga Guillaume**, Membre, Président du Syndicat National des Professionnels de la Presse de Côte d'Ivoire (SYNAPPCI), Représentant les Associations syndicales du secteur des médias ;
- **Monsieur FOMBA Hamidou**, Membre, Président honoraire du Groupement des Editeurs de Presse de Côte d'Ivoire (GEPCI), Représentant les Entreprises de presse.

Sa mission essentielle est de recueillir et statuer sur les candidatures, en vue de la décoration dans les grades de Commandeur, Officier Chevalier.

Six ans après la prise de ce décret, la troisième édition en cette année 2022 consacrera 47 acteurs et personnalités du monde de la Communication et de l'Économie Numériques.

## Condition d'accès à l'Ordre

La récompense concerne les agents du secteur de la Communication et des Médias qui se sont distingués par leur travail ou par leur contribution active au développement et à la promotion de la Communication et des Médias en Côte d'Ivoire ou toutes personnes qui, de par leurs œuvres ou leurs actes, ont contribué de façon significative au rayonnement de la Communication et des Médias en Côte d'Ivoire.

Tout candidat au grade de Chevalier doit être âgé de trente (30) ans au moins et jouir de ses droits civiques.

Nul ne peut être promu au grade d'Officier ou de Commandeur s'il ne justifie d'une ancienneté de cinq (05) ans au moins dans le grade immédiatement inférieur.

Il peut être dérogé aux conditions d'âge et d'ancienneté prévues ci-dessus, si les candidats justifient de titres exceptionnels.

Les Officiers et les Commandeurs dans les Ordres nationaux peuvent être promus directement au grade

correspondant de l'Ordre du Mérite de la Communication sans avoir à justifier de l'ancienneté requise dans les grades inférieurs.

En plus de ces conditions ci-dessus énumérées, les candidats aux grades de Chevalier, d'Officier et de Commandeur doivent :

- avoir au moins 05 ans de services effectifs dans le secteur de la Communication et des Médias ;
- n'avoir subi aucune sanction disciplinaire pour les fonctionnaires et les agents du secteur privé ;
- être proposé par son employeur pour les agents du secteur privé ou son supérieur hiérarchique pour les fonctionnaires ;
- être proposé par un acteur du secteur de la Communication et des Médias remplissant les critères cumulatifs.



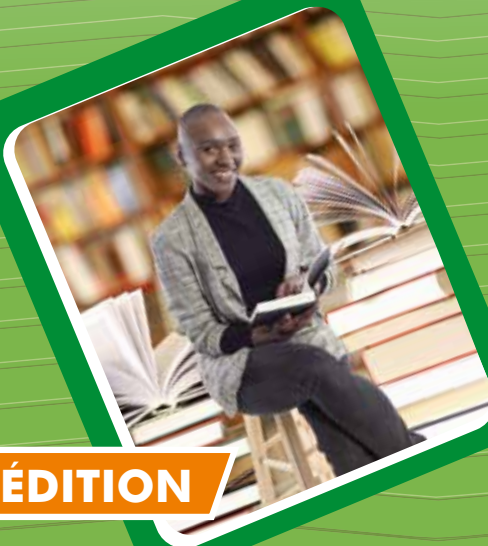
**PRESSE**



**IMPRIMERIE**



**PUBLICITÉ**



**ÉDITION**

## *Mot de remerciement du représentant des récipiendaires*

**Monsieur le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique,  
Mesdames et Messieurs les Ministres  
Messieurs les Présidents des Conseils de Régulation et des Conseils  
d'Administration ;  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;  
Mesdames et Messieurs les Directeurs et chefs de services ;  
Mesdames et Messieurs les Récipiendaires ;  
Chers amis de la Presse ;  
A tous les époux (ses), enfants et amis, témoins privilégiés de nos chemins  
professionnels,  
Distingués invités, en vos rangs, grades, et qualités  
Mesdames et Messieurs ;**



Je suis Anne Marie KONAN-PAYNE et j'ai l'honneur et la lourde responsabilité de prendre la parole au nom de l'ensemble des récipiendaires, pour exprimer à la République de Côte d'Ivoire la joie et la reconnaissance de l'ensemble des récipiendaires ici présents et de leurs familles respectives.

Nous sommes particulièrement honorés de la décoration que nous recevons ce jour avec grande fierté, car cela traduit la reconnaissance de la République pour plusieurs années de labeur pour chacun d'entre nous.

Pour les plus anciens qui ont déjà fait valoir leurs droits à la retraite, c'est la manifestation d'une joie d'autant plus grande qu'ils reçoivent cette décoration, de leur vivant, mais également comme un rappel des traces professionnelles qu'ils ont laissées, aux différentes fonctions et responsabilités qu'ils ont eu à assumer.

Cette décoration consacre pour ceux qui sont encore en service, la reconnaissance de notre contribution - fût-elle modeste - à la construction de notre beau pays. Cette décoration est un encouragement à continuer à donner le meilleur de nous, comme un appel à faire toujours plus, toujours mieux ce que nous savons faire au service du rayonnement de notre pays.



Dans tous les cas, recevoir une décoration nous valorise aux yeux de notre pays d'abord, de nos collègues ensuite et de la communauté dans laquelle nous vivons, de nos voisins, de nos proches.

Nous sommes infiniment reconnaissants au Président de la République qui a bien compris et intégré dans son programme de Gouvernement, la reconnaissance du mérite, non pas seulement comme une reconnaissance des services rendus à la Nation par les anciens, mais surtout comme un excellent moyen d'encouragement et d'incitation pour chacun et pour tous, à œuvrer pour une côte d'Ivoire plus performante dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Je voudrais à ce stade de mon propos, adresser toute notre reconnaissance à Madame la Grande Chancelière et aux cadres et agents de son service, qui ont pris le temps de reconnaître nos efforts dans le processus de développement de notre nation, et d'accepter les propositions de décoration du Président et des membres des différents ordres.

A Monsieur le Ministre Amadou Coulibaly, Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique, Président

des Conseils de l'Ordre du Mérite de la Communication et de l'ordre du Mérite des Postes et Télécommunications ; Au nom de tous les récipiendaires ici présents, veuillez recevoir l'expression de notre haute considération et de notre infinie gratitude en votre qualité de principal initiateur de la reconnaissance de notre mérite, de la médaille que nous venons de recevoir et de cette belle fête donnée en notre honneur. Nous vous adressons encore nos remerciements et prions le Tout-Puissant de vous garder, de vous donner la force et l'inspiration pour conduire avec succès votre mission et la nation vous en sera reconnaissante à votre tour.

Monsieur le Ministre, d'après un proverbe Sénoufo, l'homme trop joyeux n'arrive pas à souffler le feu. Nous espérons que notre joie n'a pas trop étouffé les mots pour vous dire Merci.

Nous vous souhaitons une très bonne carrière au sein du gouvernement, et profitons de l'occasion pour vous souhaiter une bonne fin d'année et à tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2023.

Je vous remercie.



# RÉCIPIENDAIRES DE LA COMMUNICATION



**Mamadou TOURE**

*Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion  
Professionnelle et du Service Civique  
Porte-parole adjoint du Gouvernement*

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**KONE Samba**

*Président de l'ANP*

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**BOURGOIN René**

*Président de la HACA*

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Doumbia Mori**

*Préfet Hors-grade*

*Ancien Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication*

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Anne-Marie KONAN PAYNE**

*Conseiller du premier Ministre en charge de l'Innovation  
de l'action publique*

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Oumou BARRY épouse SANA**

*Directrice Centrale de l'Agence Ivoirienne de Presse*

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Charles DIAGNE**

*Journaliste, ancien Rédacteur en Chef Technique  
Fraternité Matin*

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Amedée ASSI**

*Directeur du Développement des Rédactions Fraternité Matin*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**AMOAKON Sidonie Armelle**

*Ancien Secrétaire Générale ANP*

*(actuellement en poste à la MINUSCA)*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Aly BERTE**

*Directeur Général Active Média*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**COULIBALY Brahim**

*Conseiller en Communication de la Première Dame*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Mahama COULIBALY**

*Directeur Général de Médiaways*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**COULIBALY Maryam Angèle Sonia**

*Rédactrice en Chef AIP*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**COULIBALY Oualamian Jean-Claude**

*Président de l'UNJCI*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Vamara COULIBALY**

*Président CIJP*

*Journaliste, Directeur Soir Info/Inter*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**GADEAU Henriette**

*Directeur Général SN Publistar*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Lucien HOUEDANOU**

*Expert Sénior en Communication*

*CENACLE des journalistes Séniors*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**KONE Mamadou**

*Sécrétaire Général de la CAIDP*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**David MOBIO**

*Journaliste, Conseiller du Directeur Général de la RTI*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**SEBAHI SANOGO Abdoulaye**

*Journaliste*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Mamadou Latif TOUNGARA**

*Producteur Audiovisuel*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Ali DIARRASSOUBA**

*Journaliste*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



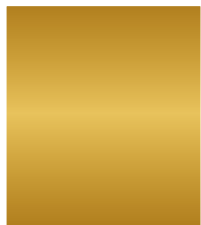
**Lacina SERME**

*Journaliste, Président du REPPREL CI*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---





**Marie Pascale Aminata DIARRA dite Amy Diarra**

*Journaliste*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication  
à titre posthume

---



**GUEDE Pregnon Luc dit Max Guédé**

*Journaliste*

Officier de l'Ordre du Mérite de la Communication  
à titre posthume

---



**DOSSO Boubakary**

*Directeur de Documentation, de la Publication et de  
l'Archivage Numérique*

*Assistant Monitoring ANP*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication



**GNAKRI Marthe Elsa Agoua Baingue**

*Directrice de la Communication et des Relations Extérieures*

*Assistant Monitoring ANP*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication



**KACOU épouse N'GUESSAN Aya Monique**

*Sous-Directrice Presse à la Direction Communication de la  
Mairie de Port-Bouët*

*UNJCI*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication



**GUEI DAVEL alias Jean-Antoine DOUDOU**

*Journaliste Professionnel au quotidien Le Patriote*

*Président du REJAIP-CI*

*Journaliste à MAYAMA EDITIONS ET PRODUCTIONS*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication



**MOUHI N'GUESSAN Emma Viviane**

*Journaliste-Producteur*

*Responsable de la Communication et du Plaidoyer (AIBEF)*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**SORO Yacouba**

*Ingénieur des Médias, Producteur vidéo AIP*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**KORE Emmanuel**

*Rédacteur en Chef Journal Le Patriote*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**YACOUBA Sangaré**

*Journaliste, Critique de cinéma et Militant des Droits Humains*  
*Le PATRIOTE*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**GBALIN Jean Thomas alias T. GBALIN**

*Caricaturiste au quotidien Le PATRIOTE*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**KONE Kigbafori Inza**

*Sous-Directeur à la Communication CEI*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**TAGRO Dedeh Fernand**

*Journaliste-Producteur télé et radio, Blogueur*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**COULIBALY Baba Nicolas**

*Directeur de l'information de la Communication et des TIC  
District Autonome d'Abidjan*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**Aissata SIDIBE N'DIA**

*Senior Manager du site Afriquefemme.com de Weblogy,  
groupe média et fintech indépendant*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**BONI DJAMBRA Jean-Claver**

*Chef de service Communication à l'Autorité Nationale de  
l'Aviation Civile (ANAC)*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**BONY Félix Diby**

*Directeur Editorial à WEBLOGY Group  
Ancien Journaliste au groupe Olympe*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**KRA KOUAKOU Robert**

*Directeur de Publication Abidjan.net*

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**André Sylvère Kouakou KONAN**  
*Journaliste et Fondateur d'Afriksoir*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**KAMAGATE EL Hadji Diéoua Ali**  
*Journaliste –Animateur radio*  
*Chef de station radio zanzan*  
*Vice- Président de l'URPCI*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**N'CHO Kouassi Jean**  
*Radio ZENITH*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication

---



**ZADI Clarisse**  
*CIJP Administration*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Communication



CÉRÉMONIE DE DISTINCTION DANS LES ORDRES DU MÉRITE  
DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

★ ★ ★  
ORDRE DU  
MÉRITE

# RÉCIPIENDAIRES DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS



**Gal Abdoulaye COULIBALY**

*PCA de AERIA*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. Claude-Isaac DE**

*Ancien Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. André APETE**

*Ancien Directeur de Cabinet de l'Economie Numérique  
et de la Poste (2011-2017)*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. DJOMAND Henri**

*Ancien Directeur de Cabinet l'Economie Numérique*

Commandeur de l'Ordre du Mérite de l'Économie Numérique

---





**M. KOFFI Kouman Alexis**

*Ingénieur Télécom, ancien Inspecteur Général Ministère  
de la Communication*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. KONATE OUMAR**

*Directeur de Cabinet Adjoint MICEN*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. MAMADOU BAMBA**

*Directeur Général Orange Côte d'Ivoire*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. LHOSSAINE OUSSALAH**

*Directeur Général Moov Côte d'Ivoire*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. DJIBRIL OUATTARA**

*Directeur Général MTN Côte d'Ivoire*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. M'BRA GEORGES N'ZI**

*Directeur Général de l'Economie Numérique MICEN*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. N'DIA Jil-Alexandre André N'Guessan**

*Directeur Général Abidjan.net*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. AHOUSSA Ogou Daniel**

*Directeur Général Weblog*

Commandeur de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. ADON Kobon Christophe**

*Sous-Directeur de la Gestion du Personnel MICEN*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. ADOU Boni Augustin**

*Ancien agent Télécom, Contrôleur de Gestion*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**Mme BEUGREY Née KOUAME BAH Angeline**

*Chef de service Documentation et Archives MICEN*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. Eric CONTAYON**

*Ancien Conseiller Technique Ministère de l'Économie  
Numérique et de la Poste*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. DANON Henri**

*Sous-directeur à la Direction de la Prospective,  
de la Planification et du Suivi-Évaluation*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. DIBY KONAN Magloire**

*Directeur de l'Audit Interne Poste de Côte d'Ivoire*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**Mme GBEHE Née Affoué OUELLE Lucie**

*Chargée d'études au MICEN*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. KACOU Aduéni Jean**

*Directeur Poste de Côte d'Ivoire*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. KONE Mina Hermann**

*Coordonnateur Projet de Développement VITIB*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. KONATE SEKOU**

*Sous-directeur chargé de l'Action Sociale MICEN*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. BINI Kouamé**

*Conseillé Technique du PCA Poste de Côte d'Ivoire*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. YAO ADIOUMANI**

*PCA Mutuelle Poste de Côte d'Ivoire*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. WAZIRI Amadou Abdou**

*Directeur des Etudes EMSP*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**Mme YESSO Née OUATTARA Pénariali Thérèse**

*Retraitée ex-Présidente des femmes*

Officier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**Mlle AKA Oulaté Karine Christelle Michelle**

*Agent Weblog* **Abidjan.net**

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. ANOUA ABO Valery**

*Chef de service Poste de Côte d'Ivoire*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. ASSOKO Serge Bérenger**

*DAAF IDT*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. BALMA Norbert Ange Frédéric**

*Président Directeur Général LIFI LET*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. BILE Romuald**

*Directeur du Patrimoine et moyens Généraux Poste Côte d'Ivoire*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. CHAPO Mesmin**

*Agent Poste Côte d'Ivoire*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. DIOMANDE Ibrahima**

*Agent MICEN*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. FOFANA Koulondigui EBEN-EZER**

*Professeur des lycées option Anglais-ESATIC*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---





**M. GABRA Albert Bernard Noël**

*Chef de service IDT*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**Mlle KACOU Clarisse Valérie**

*Agent Poste Côte d'Ivoire*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. KASSI N'Gnamien Emmanuel**

*Agent Webloggy Abidjan.net*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. KOIVOGUI Moussa**

*Enseignant chercheur ESATIC*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. KOUADJO ANO Rodrigue Wilfied**  
*Enseignant chercheur ESATIC*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. KOUADIO KOUADIO Modeste**  
*Agent Weblog Abidjan.net*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. N'GUESSAN BI ZAMBE Serge Constant**  
*Enseignant chercheur ESATIC*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. SILUE Kolo**  
*Enseignant chercheur ESATIC*  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. SILUE Yacouba**

*Enseignant chercheur ESATIC*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. SAKANDE Rahamani**

*Responsable Administratif et Financier*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. TRAORE Dotémé**

*Chef de Cellule Passation Marchés MICEN*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. TOURE Abdel Khader**

*Conseiller Technique*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---



**M. TOURE Aboubacar**

*Protocole Cabinet MICEN*

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Postes et Télécommunications

---

# PROGRAMME DE LA CEREMONIE

Lieu : ESPACE LATRILLE EVENTS

Date : MERCREDI 21 DECEMBRE 2022 à 19H00

Maîtrise de cérémonie : Mme Agnès KRAIDY et Melle Jessica BAMBA.

HORAIRES	ACTIONS
17H30-18H30	Accueil et installation des invités et des récipiendaires
18H30-19H00	Accueil et installation des officiels
19H00-19H03	Début de la cérémonie (Hymne National et intervention du Maître de Cérémonie ouvrant la cérémonie officielle de distinctions)
19H03-19H06	Intermède humoristique
19H06-19H20	<b>Film Institutionnel de Présentation des récipiendaires</b>
19H20-19H23	Intermède artistique
19H23-19H30	<b>Allocution de Monsieur le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, Amadou COULIBALY</b>
19H30-19H40	Décoration solennelle des récipiendaires dans le grade de Commandeur de l'ordre du Mérite des Postes et Télécommunications, (Ministre et récipiendaires) + photo de famille
19H40-19H50	Décoration solennelle des récipiendaires dans le grade de Commandeur de l'ordre du Mérite de la Communication, (Ministre et récipiendaires) + photo de famille
19H50-20H00	Décoration solennelle des récipiendaires dans le grade d'Officier de l'ordre du mérite des postes et Télécommunications, (Ministres, récipiendaires) +photo de famille
20H00-20h10	Décoration solennelle des récipiendaires dans le grade d'Officier de l'ordre du mérite de la Communication, (Ministres, récipiendaires) +photo de famille
20H10-20H20	Décoration solennelle des récipiendaires dans le grade de Chevalier de l'ordre du mérite des postes et Télécommunications (Ministres et récipiendaires) +photo de famille
20H20-20H30	<b>Décoration solennelle des récipiendaires dans le grade de Chevalier de l'ordre du mérite de la Communication (Ministres et récipiendaires) +photo de famille</b>
20H30-20H33	Intermède humoristique
20H33-20H40	Allocution du porte-parole des récipiendaires
20H40-21H00	Cocktail dînatoire (prestation d'artistes + interviews)
21H00	<b>FIN DE CEREMONIE</b>

## REVIVONS LA CÉRÉMONIE DE 2021



## REVIVONS LA CEREMONIE DE 2021



